



Paris, le 3 mai 2013

## Communiqué de presse

### **Non à la censure ! Le film « la sociologue et l'ourson » interdit de diffusion à Argenteuil**

C'est intolérable et inacceptable !

Le documentaire « la sociologue et l'ourson » qui raconte avec beaucoup de pédagogie le vote de la loi du mariage pour tous, avec des peluches et des bouts de carton a été salué par les critiques et par ceux qui l'ont vu.

Ce documentaire, ainsi qu'un autre qui raconte l'accouchement en prison d'une palestinienne incarcérée en Israël, ont été déprogrammés du cinéma municipal, le Figuier Blanc d'Argenteuil, suite à une injonction du cabinet du Maire de cette ville.

C'est une remise en cause manifeste de la liberté de diffusion de films, pourtant légalement déclarés et autorisés à être projetés.

Le CNAFAL (Conseil National des Associations Familiales Laïques), qui parraine le court métrage « la sociologue et l'ourson » apporte tout son soutien à l'association, pour la défense du cinéma indépendant, des films d'auteurs et d'Art et Essai (ACDI) d'Argenteuil.

Cette interdiction est un précédent qui peut faire jurisprudence.

En effet, il suffira demain qu'une réalisation cinématographique ne plaise pas à un pouvoir politique, quel qu'il soit pour que sa projection soit interdite.

Il existe un cadre officiel de déclaration et d'autorisation de diffusion, toute immixtion dans la liberté de création et de diffusion a priori constitue à remettre en cause les bases mêmes des libertés démocratiques, d'expression dans notre pays.

Faut-il rappeler que des millions de Françaises, de Français et de résidents étrangers ont défilé en janvier 2015 pour défendre la liberté d'expression ?

Le CNAFAL soutient l'initiative de l'association des familles homoparentales (ADFH) de saisir le préfet du Val d'Oise.

#### **Il demande la levée immédiate de l'interdiction de diffusion de ces films**

Jean-Marie Bonnemayre,  
Président,  
06 87 37 16 64.

Jean-François Chalot,  
Secrétaire Général,  
07 89 05 54 64.

Marie-Odile Pelle Printanier,  
Vice-Présidente,  
06 85 88 60 78.



Le CNAFAL a pour but l'étude et la défense des droits et des intérêts moraux et matériels des familles et de chacun de leurs membres, quelles que soient les formes et les réalités sociales de ces groupes d'humains. Organisation laïque et progressiste, le CNAFAL entend promouvoir une conception de la famille dans laquelle chaque membre a des droits et le devoir de défendre les droits des autres. Il affirme les valeurs républicaines de liberté, d'égalité et de fraternité, traduction concrète de la solidarité, en donnant son sens plein à la Citoyenneté.

**CONTACT : CNAFAL - Conseil National des Associations Familiales Laïques – 108 avenue Ledru Rollin – 75011 Paris**  
Tél. : 01.47.00.02.40 – Fax : 01.47.00.01.86 - Site : [www.cnafal.org](http://www.cnafal.org) - Messagerie : [cnafal@cnafal.net](mailto:cnafal@cnafal.net)